

[Texte]

• 1200

**Mr. Bharmal:** I would like to address that question first. You raised some other issues, but let me just address this particular question that you raised.

I think you are going with the pessimistic view that the husbands will refuse. By the way, more and more homemakers are tending to be male as well. But the point is this, that we trust a family or a couple to deal with their financing before retirement. We trust them to raise families, we trust them to buy homes together, and we trust them to live together.

A question that would come to my mind would be: Why do we now think there is a requirement for making an arbitrary retirement planning for that couple? Why would they not be capable of pre-retirement planning for the family if they were given proper information fundamentally? But for those husbands who, as you point out, are refusing to co-operate, refusing to deal with the issue of the family livelihood, if you like, we agree there should be a net, a government floor that would provide that benefit.

The arbitrary measure of voluntary contribution to CPP is not going to solve it, because it raises a whole host of issues. For example, if you have a married family, with one single earner, and by the time they both get to 65, because they both get to 65 within three or four years of retirement on the average...

**Miss MacDonald (Kingston and the Islands):** The difference of three or four years can be a rather tough period. I do not know how many people you know in that category.

**Mr. Bharmal:** But even for the single earner, as we saw, the basic CPP benefits are sufficient in relation to the family income before retirement at the moment. The only question you are raising is that that family income is probably not being shared between the two partners. I do not know whether we see a role for coercing the partners to share it, or should it be more by way of education and by sensitizing people to know what the problem is and then to prepare for it.

**Miss MacDonald (Kingston and the Islands):** The educational aspect that you mention has been going on for a number of years and there is still no great breakthrough.

**Mr. Bharmal:** I would like to interject there. I think we are seeing greater, for example, pre-retirement counselling of employees from employers and, as a result, more and more employees are electing surviving spouse options for pension plans.

**Mr. Carlton:** We are quite comfortable that the normal form of pension be the surviving spouse option, and it has to be opted out of instead of into.

**Mr. Bharmal:** A lot of union-negotiated plans, for example, the ones that the UAW usually negotiates... The spouse's benefit or surviving spouse's benefit form is the automatic form, unless you opt out of it.

[Traduction]

**M. Bharmal:** Je voudrais répondre à cette question d'abord. Vous avez soulevé d'autres sujets, mais laissez-moi d'abord répondre à cette question.

Je pense que vous partez du point de vue pessimiste que les maris refuseront. Soit dit en passant, il y a de plus en plus d'hommes qui travaillent au foyer. Mais en fait, nous avons confiance qu'une famille ou un couple s'occuperont de leur financement avant la retraite. Nous avons confiance qu'ils élèveront une famille, qu'ils achèteront une maison ensemble et qu'ils vivront ensemble.

La question suivante me vient à l'esprit: Pourquoi pensons-nous qu'il faut que ce couple fasse actuellement une planification de retraite arbitraire? Pourquoi seraient-ils incapables de faire pour la famille une planification antérieure à la retraite si on leur donne au départ une bonne information? Mais, pour ces maris, qui, comme vous le dites, refusent de coopérer, refusent de traiter de la question du revenu familial, si vous voulez, nous sommes d'accord qu'il devrait y avoir un minimum fixé par le gouvernement qui prévoirait cette prestation.

Une mesure arbitraire de contribution volontaire au RPC ne résoudra pas le problème, car il soulève toute une série d'autres questions. Par exemple, si on a un couple marié avec un seul revenu, quand ils atteindront tous deux l'âge de 65 ans, car, en moyenne, ils atteignent tous deux cet âge après trois ou quatre ans de retraite...

**Mlle MacDonald (Kingston et les Îles):** La différence de trois ou quatre ans peut être une période très dure. J'ignore combien de personnes vous connaissez dans cette catégorie.

**M. Bharmal:** Mais, comme nous l'avons vu, même lorsqu'il y a un seul revenu, les prestations de base du RPC sont suffisantes pour l'instant, par rapport au revenu de la famille avant la retraite. La seule question que vous soulevez, c'est que le revenu familial n'est probablement pas réparti entre les deux associés. Je ne pense pas que nous ayons à obliger les époux à le faire, cela ne devrait-il pas se faire plutôt en éduquant les gens et en les sensibilisant au problème et, ensuite, en les y préparant.

**Mlle MacDonald (Kingston et les Îles):** Le souci éducationnel dont vous parlez existe depuis un certain nombre d'années, et il n'y a pas encore eu de percée importante.

**M. Bharmal:** J'aimerais faire une intervention. Je pense, par exemple, que nous voyons plus de *counselling* pré-retraite des employés de la part des employeurs et, comme résultat, de plus en plus d'employés choisissent l'option du conjoint survivant pour les régimes de pension.

**M. Carlton:** Nous sommes tout à fait heureux que la forme normale de pension soit celle de l'époux survivant et que le choix soit de l'abandonner plutôt que d'y adhérer.

**M. Bharmal:** Beaucoup de régimes négociés par les syndicats, par exemple, ceux que la TUA négocie habituellement... La formule automatique est celle des prestations au conjoint ou au conjoint survivant, à moins que vous ne demandiez d'en être exempté.